

ABONNEMENT.

SAUMUR :
Ann. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Ann. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires.
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;
FWIG, r. Amboise-Richel, 9;
BLAYETS, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annouer, la ligne. . . 40 c.
Réclames, 30
Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

19 Juillet 1881.

Chronique générale.

Sfax est pris et occupé par nos troupes, si toutefois la dépêche qui annonce ce succès militaire n'a pas été apportée par un Tartare. Il était temps, du reste, que l'on en finit avec ce foyer de révolte, qui menaçait de nous retenir comme les Boërs ont retenu les Anglais. Peu de détails nous sont donnés sur ce fait d'armes, qui se serait accompli samedi matin, après un violent bombardement pendant la journée et la nuit de vendredi. La résistance a été tenace, le débarquement très-difficile, à cause de la vase qui borde le rivage. Nous n'aurions eu, à ce que l'on dit, que huit morts et une cinquantaine de blessés. C'est beaucoup trop encore, puisque rien ne nous obligeait à verser le sang français pour conquérir Sfax, qui est bien loin du pays des Kroumirs. Espérons que la prise de cette bourgade tunisienne va compléter la pacification du pays, mieux que ne l'aurait pu la fête du 14 juillet, dont l'éclat sans pareil devait « impressionner l'imagination des indigènes, » comme disent les dépêches du Temps.

La fête est finie, les lampions sont éteints. Que reste-t-il en somme de toutes ces manifestations de commande? Rien que la carte à payer. Elle sera lourde pour ces bons contribuables qui paient chaque fois, et chèrement, les caprices du gouvernement que nos voisins ne sont pas encore parvenus à nous envier. Si nous jetons un regard rétrospectif sur cette journée, nous en découvrirons la moralité. Les renseignements qui nous arrivent de tous côtés nous présentent la fête dite nationale comme un immense four. On sentait en effet que la sincérité n'y était pas.

D'un côté, les fonctionnaires obligés de manifester, à peine de mauvaises notes; de l'autre, les gens intéressés par leur commerce à montrer un zèle qui, sous tout autre régime, ne leur eût pas fait défaut; partout enfin la bride lâchée aux mauvais sujets pour courir sus aux honnêtes gens et aux tièdes.

Il ne nous faut pas aller bien loin pour signaler des faits scandaleux. Nous avons raconté les ébats des représentants des nouvelles couches sociales qui, à Poitiers, ont fait littéralement le siège du café de Castille, où se trouvaient de paisibles consommateurs, coupables de montrer un enthousiasme par trop médiocre. Et la police n'est intervenue que pour donner tort aux assiégés!

A Grenoble, c'est l'hôtel même de la division militaire qui est assailli à coups de pierres, c'est le général d'Ariès livré aux révoltants outrages d'une foule ameutée, laquelle exige que le drapeau soit arboré aux fenêtres.

Et croit-on encore que ces énergumènes et la presse exaltée qui les représente soient satisfaits de cette licence qui leur est ainsi accordée par le dépositaire de l'autorité?

Non. Qu'on lise leurs principaux organes, le Citoyen, la Vérité, l'Intransigeant, etc., et l'on verra que tous ont pris prétexte de l'appréciation de la fête du 14 juillet pour déverser leurs moqueries sur nos gouvernants.

D'après tous les rapports qui sont parvenus, la fête du 14 à Paris et généralement en France s'est passée sans incidents, avec un calme qui ressemblait beaucoup à de l'indifférence. La grande majorité de la population ne pensait qu'à s'amuser, sans aucune préoccupation politique.

A mesure que la chaleur augmente, le thermomètre républicain baisse.

L'Intransigeant a trouvé le vrai nom de la fête du 14 juillet; il l'appelle la Fête de l'insurrection, et comme l'insurrection est le plus saint des devoirs, au dire de l'école libérale,

pour peu qu'on applique cette véritable morale des sans-culottes, les bons bourgeois, les naïfs et les badauds courent gros risque de payer cher leur faux libéralisme; à ceux-là je puis prédire, sans être prophète, que les couronnes accrochées jeudi, à la grille de la colonne de la Bastille, pourraient bien avant peu se changer en couronnes funéraires.

Combien la fête du lendemain était différente! Une foule pieuse et recueillie se pressait partout dans les églises afin d'y rendre hommage à Dieu d'avoir conservé, pour le salut de la France, un prince dont la loyale parole est connue et ne consentant à être investi de l'autorité royale qu'à la condition d'en remplir les devoirs et d'en supporter les charges.

Quelle différence entre ces prétendus hommes d'Etat, un jour les favoris du peuple et le lendemain foulés sous ses pieds, et ce Roi exilé qui veut la France une dans son affection, une dans son patriotisme et indivisible dans ses frontières; pleurant au récit de nos revers et dont le cœur saigne à la pensée que la République peut compromettre le sort de notre colonie africaine.

Ce n'est pas avec la Marseillaise, avec le Ça ira, avec des proscriptions contre la religion, qu'on sauve les nations. Non, non, on tue ainsi son unité et son patriotisme.

Ah! nous avons les larmes aux yeux en parlant de patriotisme, de ce sentiment si beau, si puissant, si irrésistible. Qu'en a-t-on fait? N'est-ce pas navrant de penser qu'au moment où l'Algérie, qui est aussi la France, souffre toutes les douleurs, on hurle la Marseillaise dans les rues et dansait dans les cabarets. Oui, nos pauvres soldats meurent en grand nombre et de maladies et de blessures, et en France on se réjouit, on illumine. Il faudrait une armée pour la sauver de l'insurrection des Arabes, et c'est à peine si l'on y envoie quelques régiments de l'armée de Paris.

Pourquoi? Les élections sont prochaines et il importe davantage de faire les affaires de la République que de sauver l'Algérie.

N'est-ce pas le cas de dire: Périssent nos colonies plutôt que la République!

D'après le National, le général Farre se propose d'adresser une note rectificative au Clairon qui a publié des renseignements « fantaisistes » sur les accidents qui se sont produits à la revue du 14 juillet.

Le National prétend qu'il n'y a eu que 17 hommes frappés d'insolation, et aujourd'hui entièrement rétablis.

Mais voici la situation sanitaire exacte des troupes qui ont figuré à la revue du 14 juillet:

Table with 2 columns: Unit and Status. Includes: Garde républicaine (20 hommes indisposés), Gendarmerie mobile (1), Sapeurs-pompiers (21), Gend. de la Seine (néant), Saint-Cyr (néant), Division Jeanningros (6 malades), 10e division (44), Cavalerie (18), Garnison de Versailles (28), 46e de ligne (1 mort).

En somme, il y a eu cent trente-deux individus indisposés ou malades, et un mort.

Les renseignements du National étaient par trop « fantaisistes. »

Le prince Napoléon va publier un manifeste électoral, comme nous l'avons déjà dit.

Ce manifeste sera contresigné par les députés qui se sont ralliés à la politique du prince. Ce sont MM. Lenglé, de Locqueysie, Prax-Paris, Sarlande, le baron Dufour, Haentjens, d'Ariste, Cunéo d'Ornano et Abbaticchi.

Le comité jéromiste a déjà à sa disposition une somme de 500,000 fr.

L'EXPULSION DE DON CARLOS.

On lit dans le Temps:

« Nous apprenons que la préfecture de police a fait notifier au prétendant don Carlos, en son domicile à Paris, un arrêté du

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

Marie éprouvait une sorte d'attraction sympathique vers tous ceux qui souffraient; elle ne pouvait songer, sans une émotion douloureuse, à cette jeune fille condamnée à devenir orpheline dans un prochain avenir; elle s'apitoyait sur la morne solitude dans laquelle elle passait son temps depuis le moment où le matin le gardien du square prenait son service jusqu'à celui où il le quittait dans la soirée.

Constance, vaincue par les instances de son amie, par celles de son père, consentit à venir passer une journée chez M. d'Alboval; elle-même subit le charme de ces relations dans lesquelles elle n'était pas déplacée par son éducation, et se fit une douce habitude de venir presque tous les jours passer quelques heures dans cette maison hospitalière.

Trois jours s'étant écoulés sans qu'elle parût, on fut inquiet; en effet, un billet apporté à Marie que Donadiou avait été ramené chez lui et qu'il avait

fallu le porter dans l'escalier; il avait pris le lit et ne l'avait plus quitté.

Je courus chez lui: ses traits étaient profondément altérés; Constance faisait des efforts surhumains pour refouler ses larmes.

Lui ne se faisait pas illusion et sentait que sa dernière heure était proche; il était résigné pour lui-même, sa fille seule le préoccupait.

— La pauvre enfant, me dit-il dans un moment où elle ne pouvait l'entendre, cherche à me rassurer et à dissimuler sa douleur, mais elle sait ce qu'il en est aussi bien que moi-même. Elle n'a jamais connu la joie... et après moi que deviendra-t-elle? C'est cette pensée qui me rend la mort si cruelle.

J'étais moi-même navré, mais mon dévouement ne pouvait rien; je cherchais en vain des paroles pour le consoler.

Heureusement un auxiliaire plus ingénieux, plus éloquent, me vint en aide.

Marie s'empressa de rendre visite au moribond et s'installa à son chevet; tout ce que pouvait faire l'amitié la plus touchante, elle le fit, et trouva dans l'ardeur de son zèle des forces capables de braver toutes les fatigues.

Je compris alors ce qu'il peut y avoir d'énergie dans le cœur d'une femme quand la passion d'être utile l'aiguillonne; elle était à nos yeux l'ange de la charité qui a un baume pour toutes les blessures,

une consolation pour toutes les souffrances.

Hélas! si elle pouvait adoucir les derniers moments de Donadiou, prolonger un peu son existence, elle aussi était impuissante à le sauver. Il comprit que le moment fatal approchait et me fit asseoir à côté de son lit.

— Monsieur Renaud, me dit-il, vous connaissez la pensée qui me tourmente. Quand je ne serai plus là, qui veillera sur elle? Vous avez été bon pour elle et pour moi, continuez de l'être; un bienfait oblige le bienfaiteur envers ceux qui ont appris à compter sur lui, promettez-moi de la prendre sous votre protection, je la confie à votre tutelle, voulez-vous?

Il me regardait d'un air suppliant; je lui fis la promesse qu'il me demandait.

— Je mourrai plus content, ajouta-t-il, car je sais que vous n'oublierez pas la prière d'un mourant.

D'un signe il fit approcher sa fille et lui dit d'une voix déjà bien faible:

— Constance, je te confie à notre ami, il m'a promis de veiller sur toi, de ton côté promets-moi de l'en rapporter à lui.

Pour toute réponse elle serra mes mains dans les siennes et les arrosa de ses larmes.

Elle ne se doutait pas, dans la candeur de son âme, qu'il nous serait bien difficile à l'un comme à l'autre de nous maintenir dans ce rôle de protec-

teur et de protégée, que déjà d'autres sentiments s'étaient glissés dans nos cœurs.

Marie assistait à cette scène, elle intervint aussi. — Et moi, monsieur Donadiou, dit-elle, me permettez-vous de prendre ma part de la mission que vous confiez à Jean?

Les regards du malade s'étaient animés d'une expression joyeuse.

— Ah! dit-il, maintenant l'amertume de la mort est passée.

Quelques heures après, il rendait le dernier soupir.

Marie aurait dû être brisée par les fatigues des jours précédents, mais soutenue par une énergie que je ne me lassais pas d'admirer, elle ne paraissait pas les sentir; sa prévoyance songeait à tout et, dans ces heures de crise, aucun détail n'échappait à sa sollicitude.

Elle arracha Constance à la chambre funèbre et l'emmena chez elle.

(A suivre.)

LOUIS COLLAS.

La semaine prochaine, nous commencerons la publication, en feuilleton, de MAITRE LE TIANEC, par Mlle Marthe LACHÈSE.

Les scènes de ce remarquable ouvrage se passent à Angers.

ministre de l'intérieur aux termes duquel il est expulsé du territoire français.

» Cet arrêté, rendu conformément à la loi de 1849, accorde un délai de vingt-quatre heures à don Carlos pour quitter le territoire français.

» S'il n'obtempérait pas à cette décision, il y serait contraint par la force.

» Depuis quelque temps déjà, l'attention du gouvernement aurait été appelée sur les agissements du prétendant espagnol.

» Un dernier incident aurait achevé de déterminer le gouvernement à recourir à cette mesure. Il s'agit de l'attitude qu'aurait affectée don Carlos à la messe légitimiste de Saint-Germain-des-Prés, vendredi, et qui aurait eu le caractère d'une manifestation contre le gouvernement actuel de la France.»

Voici comment s'est opérée cette notification :

Le commissaire de police Clément qui, l'année dernière, faisait enfoncer les portes des couvents, s'est présenté à 10 heures 1/2 du matin devant la demeure de M. le duc de Madrid, rue de la Pompe, 49, à Passy. Le prince était sorti pour entendre la messe; le commissaire Clément, accompagné de son secrétaire, a dû revenir à une heure.

Chaque fois, ce représentant de la police républicaine a tenté de se faire introduire, non pas au nom de la loi, mais en usant d'un artifice qui souleva le mépris des honnêtes gens.

Il s'est donné pour un Français, ami personnel de M. le duc de Madrid, et porteur d'une nouvelle que le prince serait heureux d'apprendre sans retard. Lorsque le général Yparraguirre, le fidèle et vaillant serviteur de don Carlos, demanda au sieur Clément de lui faire connaître son nom, le policier invoqua encore l'amitié qui l'unissait à M. le duc de Madrid pour dissimuler la vraie signification de la répugnance qu'il avait à se nommer.

Le prince consentit à recevoir ce singulier visiteur; mais il avait deviné le policier et, lorsque l'écharpe tricolore fut exhibée, il eut un sourire qui témoignait non de sa surprise, mais de son dédain.

Après que lecture lui eut été donnée de l'arrêté, M. le duc de Madrid protesta, et, avec une royale dignité, constatant qu'il céda à la force brutale, il déclara qu'il partirait le lendemain pour Londres, et congédia son expulseur.

L'expulsion du duc de Madrid est l'objet des plus énergiques protestations de toute la presse conservatrice.

A l'occasion de la fête du 14 juillet, M. Albert Grévy a envoyé d'Alger sa carte à chacun des ministres ainsi qu'aux sous-secrétaires d'Etat.

L'une des plus hautes individualités de la Commune annonçait, l'autre soir, dans une réunion privée tenue avenue de Clichy, que le parti de la Commune aurait des candidats aux élections générales dans chacun des arrondissements de Paris, et que les comités allaient être constitués aussitôt la séparation des Chambres. « De l'argent », a dit ce communal en terminant, « nous n'en manquons pas. La confiance publique est venue à nous, et des offres nous sont déjà faites de tous côtés. Mais avec ce que nous possédons déjà maintenant, nous pouvons faire face à toutes les éventualités. Nous sommes un grand parti et nous le montrerons. »

Il n'est bruit depuis quelques jours, dans le canton de Châtillon-sur-Indre, arrondissement de Châteauroux, que de la disparition d'un sac de dépêches, contenant et contenu.

Le sac contenait une lettre recommandée recelant dans ses flancs une somme de six mille francs. On l'attend toujours.

Le courrier qui accompagnait les dépêches passant à dix heures du soir dormait. Son sommeil était si profond, qu'on ne put le réveiller, et le train, soumis aux heures réglementaires, partait, ne laissant rien pour la poste.

Le prévenu, car on tient un prévenu, est un ancien tailleur de pierres assez mal vu, mais qui était un agent électoral d'une rare énergie. Il fut un des tenants les plus ardents de la campagne de M. Piédoye pour le conseil général. (Journal du Centre.)

EN AFRIQUE.

Enfin, Sfax est pris!

M. le ministre de la marine a reçu la dépêche suivante du commandant de l'escadre :

Sfax, 16 juillet.

Escadre arrivée jeudi à Sfax, vendredi bombardé méthodiquement la ville et pris dispositions d'attaque. Ce matin samedi, attaqué de front et occupé ville. Résistance sérieuse, grandes difficultés pour accoster la terre, à cause du manque de fond et de la vase épaisse qui borde la plage.

Très-satisfait de tous les marins, admirables d'entrain et d'énergie.

Jusqu'à présent, on me signale huit morts, dont six marins, et une cinquantaine de blessés, dont aspirant Léonce grièvement.

La position est assurée.

Les compagnies de débarquement de l'escadre rentreront demain à leur bord.

Le *Voltigeur* venant de Tripoli, où la situation est toujours la même, vient de mouiller à Sfax.

L'Agence Havas transmet les dépêches suivantes :

Tunis, 17 juillet.

Sfax a été brillamment enlevé hier matin par les troupes françaises.

La ville est aujourd'hui fortement occupée par elles.

Mahdia, 17 juillet.

Le croiseur *Desaix*, arrivé ce matin, annonce que Sfax a été pris hier matin. Le drapeau tricolore flotte sur tous les forts.

Les Arabes ont fait une résistance sérieuse et ont essuyé de grandes pertes.

Tunis, 18 juillet.

Une bande de cavaliers (300, dit-on) a pillé Bordichakir, à 30 kilomètres du Bardo.

On assure que ces cavaliers étaient suivis d'un corps de fantassins. Les deux bandes se seraient formées dans les environs de Karrouan. Elles se composent en majorité de maraudeurs et de pillards appartenant à la tribu des Ylas.

La bande de cavaliers a tout pillé sur son passage, attaquant de préférence les fermes des Arabes algériens et celles des fonctionnaires tunisiens. Elle a razzé toutes les propriétés du Bey où elle a passé.

Elle a enlevé plusieurs centaines de chameaux appartenant à un sujet italien et un troupeau de bœufs appartenant au Bey.

Deux Algériens, à qui elle avait pris 25 bœufs et 4 chevaux, ont dû payer 800 piastres de rançon.

Un détachement de troupes françaises s'est mis à la poursuite des malfaiteurs.

Londres, 18 juillet.

D'après une dépêche de Vienne du *Standard*, le gouvernement anglais aurait sondé les cabinets de Berlin, Vienne, Rome et Saint-Petersbourg, sur leur attitude éventuelle en cas d'occupation de Tripoli par la France.

Le *Temps* a reçu de son correspondant particulier la dépêche suivante :

« La journée du 14 s'est passée à Tunis paisiblement, malgré les prédictions sinistres. De nombreuses patrouilles en ville ont partout maintenu un ordre parfait toute la journée. Quelques placards séditieux, quelques inscriptions sur des maisons françaises font seules tache au milieu du calme. Ces inscriptions sont en italien, ce qui indique la source d'où elles parlent.

» En voici la traduction: Mort au peuple oppresseur des populations faibles! A bas la France! Vive l'Italie! Vivent les vèpres siciliennes? »

Dans une dépêche d'Oran on annonce que les Arabes vendent partout leurs récoltes au prix qu'ils en trouvent; qu'ils prennent de grandes précautions et que l'insurrection latente gagne du terrain chaque jour.

Etranger.

RUSSIE. — L'Ordre et la Voix nous apprennent que Dorpat, en Russie, est dans la plus grande agitation. On menace de brûler la ville.

Le jour de la Saint-Jean, il devait y avoir une conflagration générale. Des incendiaires devaient, disait-on, mettre le feu à tous les coins de la ville.

Les incendiaires présumés seraient les Esthoniens, qui sont en lutte avec les propriétaires, les « burgers », comme ils les appellent. Ils se plaignent des exigences des propriétaires à leur égard.

Ils se plaignent d'avoir été laissés dans une situation inférieure à celle des paysans russes, auxquels, en donnant la liberté, on a accordé aussi un lot de terre à des conditions avantageuses qu'il est question de rendre plus avantageuses encore.

Ils se réunissent, ils forment des conciliabules, ils protestent contre leurs propriétaires privilégiés, et menacent de se venger si on n'améliore pas leur sort.

Les menaces sont tellement sérieuses que tous les habitants de la ville ont été prévenus d'avoir à faire des provisions d'eau et de se tenir sur le qui-vive.

REVUE FINANCIÈRE.

Les dispositions du marché sont en général assez bonnes. Notre 5 0/0 fléchit à 119.10. L'Italien a perdu 1 fr. depuis huit jours. Le Turc est à 15.75 et 15.90.

L'action de la Banque de France a repris le cours de 5,600. On est aux environs de 1,700 sur l'action du Crédit foncier. Le conseil d'administration de la Société a encore autorisé pour 10 millions de prêts nouveaux dans sa dernière séance. Les opérations sociales prennent chaque jour plus d'extension. Elles font prévoir une augmentation continue du dividende.

Le Crédit foncier et agricole d'Algérie a subi quelques réalisations passagères. Il faut s'attendre à une prochaine reprise.

Les actions du Crédit général français sont remontées à 785 et 790. La réaction a donc été toute passagère comme nous l'avions prévu. Dès que les ventes faites par des spéculateurs se sont terminées on a repris des cours bien plus en rapport avec la prospérité de l'établissement. Le Crédit général français étudia d'ailleurs de grandes affaires, une entre autres ne tardera pas à voir le jour.

Les actions du Crédit de France se négocient aux environs de 707 fr. L'assemblée générale des actionnaires qui a eu lieu le 5 juillet a ratifié définitivement le changement de titre de l'ancienne Société générale française de Crédit et elle a reconnu l'exactitude de la souscription aux 90,000 actions nouvelles qui ont porté le capital social en chiffres de 75 millions.

La Banque nationale est à 730.

On sait que cette Société émet, de concert avec la Banque commerciale et industrielle (ancienne maison Bourgeois) les obligations du Crédit foncier maritime de France, qui sont offertes au public au prix de 100 fr., payables en trois termes de 20, 30 et 50 fr., et qui rapportent 3 fr. d'intérêt annuel.

La Banque de Prêts à l'industrie a vaillamment résisté au courant de baisse dans lequel la plupart des valeurs ont été enchaînées. Elle est à 610 sans changement.

On a les meilleures nouvelles des résultats des travaux opérés par la Compagnie nationale des Mines. On a parlé de la répartition possible, dans un délai prochain, d'un acompte sur le dividende.

La Société nouvelle offre à sa clientèle et au public les 21 et 22 juillet courant 50,000 obligations du Crédit maritime de France. Les obligations sont, par conséquent, hypothécaires et privilégiées. Elles sont émises à 445 fr.

Le Crédit lyonnais est affecté par des ventes à 945 et 950.

Mettons en garde les capitalistes et l'épargne contre l'emprunt que cherche à contracter la Banque parisienne dont la situation est si mauvaise, que ses actions ont baissé de 100 fr. en huit jours. C'est une Banque sans avenir, aussi l'argent qu'on lui apporterait ne servirait à rien autre chose qu'à prolonger de quelques mois son existence.

L'action de Suez est à 1,740.

Lyon, 1,760; Midi, 1,250.

Chronique militaire.

LES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES.

Par décret du Président de la République, les dispositions du décret du 28 juin 1878, qui déterminent les époques auxquelles peuvent être reçus les engagements volontaires, sont rapportées.

En exécution de ce décret, le ministre vient d'adresser aux commandants de corps d'armée, aux préfets et aux sous-préfets les instructions suivantes :

Les jeunes gens qui désirent entrer dans l'armée auront désormais la faculté de s'engager à toute époque de l'année.

Voici dans quelle proportion seront admis les engagements dans les corps des différentes armes :

Infanterie de ligne, par régiment...	20
Chasseurs à pied, par bataillon...	10
Zouaves, par régiment...	40
Tirailleurs algériens, par régiment...	10
Sapeurs-pompiers de Paris...	20
Cuirassiers et dragons, par régiment...	15
Hussards et chasseurs, par régiment...	25
Chasseurs d'Afrique, sans limite...	
Spahis, par régiment...	6
Artillerie, par régiment...	25
Sauf les 3°, 9°, 12° et 13° qui pourront en recevoir...	35
Génie, par régiment...	90
Etc., etc.	

Le consentement à délivrer par les chefs de corps n'est autre chose qu'un certificat constatant que le maximum n'est pas atteint. Mais les chefs de corps ne sont, dans aucun cas, autorisés à exiger des jeunes gens des conditions spéciales d'aptitude ou de capacité en dehors de celles que déterminent les lois et les règlements.

Les modifications suivantes sont apportées aux fixations de taille de la cavalerie :

	Minimum	Maximum
Cuirassiers	1 ^m 66	1 ^m 75
Dragons	1 ^m 60	1 ^m 68
Chass ^m et hussards ..	1 ^m 54	1 ^m 60
Chasseurs d'Afrique ..	1 ^m 54	1 ^m 60
Spahis	1 ^m 56	1 ^m 67

Les jeunes artistes civils qui seront reçus nus suffisamment capables, à la suite d'un examen d'aptitude subi devant le chef de musique de la légion de la garde républicaine, seront admis à s'engager directement, dès l'âge de dix-huit ans, dans la légion, titre de musiciens, dans les conditions déterminées par la loi de recrutement et y resteront maintenus au moment de l'appel de leur classe. Il sera fait exception, en ce qui concerne les musiciens, aux prescriptions qui s'opposent à ce que les jeunes gens du gouvernement de Paris s'engagent pour un des corps stationnés dans la Seine ou dans Seine-et-Oise.

Chronique Locale et de l'Ouest.

ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

Voici la liste des jurés de notre arrondissement appelés à siéger à la session du 3^e trimestre des assises de Maine-et-Loire qui s'ouvrira à Angers le lundi 4^e août :

MM.

Chapin, Edouard, médecin, Allennes.
Vacher, Urbain, propriétaire, Pontevault.
Corbinau, Urbain-Jean-Louis, propriétaire, Saint-Lambert-des-Levés.
Comte de Delaistre, Jean-Marie-Raoul, propriétaire, Courchamps.
Davy, Jean, propriétaire, Soulanges.
Marquis, Edouard, propriétaire, Saurmur.
Poiou, Pascal, propriétaire, Martigné-Briant.
Chasle, Jean, maire, Chacé.
Cahouet, Jean, propriétaire, Saurmur.

A propos de la fête du 14, le *Courrier d'Angers* dit avec vérité :

« Il n'y a rien de « gobeur » comme ce bon peuple. Il ne se donne plus la peine d'examiner, de comprendre. Il suit, comme un troupeau de Panurge, les loups qui le veulent conduire, pourvu que ceux-ci soient affublés d'un costume de berger. On lui dit de voter, il vote; on lui dit de boire, il boit; on lui dit de chanter, il chante. Il ne sait pas pour qui il vote; il ne regarde pas à ce qu'il boit; il connaît les airs de ce qu'il chante, mais il n'en connaît ni le sens ni les paroles. Dans ces enthousiasmes, dans ces tapages, il n'y a rien de réel, rien de justifié, rien de senti. Ce sont des enthousiasmes de convention, de faux enthousiasmes dans lequel il nous est impossible de reconnaître la vraie fibre populaire. »

LA CHALEUR.

Nous subissons, en ce moment, une chaleur d'une intensité rare, et qui ne paraît pas vouloir prendre fin. Une dépêche de New-York nous prédit cependant une perturbation atmosphérique qui déterminerait un changement de temps. Mais nous ne voyons encore rien venir.

Ce matin, quelques légers nuages obscurcissaient le soleil levant, mais bientôt ils se sont évanouis comme par enchantement.

A Saumur, depuis quelques jours, le thermomètre s'est élevé de 34 à 39 degrés à l'ombre.

La chaleur est générale. Tous les journaux des départements constatent une température qui pourrait faire croire que nous sommes au Sénégal. Dans certains ateliers, le travail est devenu extrêmement pénible. A Nantes, dans une usine des Ponts, le thermomètre est monté jusqu'à 56 degrés. On a dû congédier les ouvriers, de peur d'accidents.

Aujourd'hui mardi, à midi, le baromètre a une tendance à la baisse.

Saint-Georges-des-Sept-Voies. — Un étonnant accident vient d'attrister cette commune. L'imprudence d'un jeune enfant de sept ans a causé la mort de son petit frère, âgé de 13 mois, dans les circonstances suivantes :
Mardi, la dame Chauveau, du village de Saint-Pierre, était allée dans son jardin accompagnée de son fils Auguste, l'aîné de ses

garçons, et avait laissé le plus jeune, Alphonse, couché et endormi dans son petit berceau. Elle eut la malheureuse idée de renvoyer Auguste qui rentra dans l'habitation. Quelques instants après, une fumée intense, partant de la cheminée, la rappela. Et alors un effroyable spectacle s'offrit à ses regards. Sur le sol, étendu et couvert de brûlures, gisait le petit Alphonse, pendant que le grand lit était en flammes. Une lampe à pétrole était renversée près de là.

L'aîné raconte alors qu'arrivé dans la chambre il avait, pour amuser son frère, transporté celui-ci sur le grand lit et avait lui-même allumé la lampe à pétrole qui avait communiqué le feu aux rideaux, puis au linge et au bois de lit.

Les voisins, accourus aux cris d'alarme, organisèrent de prompts secours qui enrayerent le sinistre. Les pertes en linge, matelas, etc., s'élevèrent à 300 fr. environ.

Quant à la petite victime, elle a succombé dans la soirée aux atroces souffrances qu'elle endurait. (J. de Maine-et-Loire.)

SOUVENIR DE JOACHIM DU BELLAY.

Dans le parc de la Turmelière, commune de Liré, arrondissement de Cholet, se dresse un solide pan de muraille, flanqué d'une antique cheminée, portant au front un épais bandeau de lierre. C'est tout ce qui reste de l'ancien manoir des du Bellay. C'est là que naquit, en 1525, Joachim du Bellay, qui, rompant avec les goûts et les habitudes de son temps, jeta, dans le moule de la langue française, ses poésies, si fortement imprégnées du sentiment des beautés de son pays.

On sait que, se trouvant à Rome, dont il chantait les merveilles, Joachim du Bellay se sentit pris plus d'une fois, au milieu des antiques beautés de la ville éternelle, d'un ennui profond : il retournait en imagination aux lieux de sa naissance, et son amour de la patrie lui inspirait ces vers charmants :

Je me pourmeine seul sur la rive Latine,
La France regrettant, et regrettant encor
Mes antiques amis, mon plus riche trésor,
Et le plaisant séjour de ma terre angevine.

Je regrette les bois et les champs blondissants,
Les vignes, les jardins et les prés verdissants
Que mon fleuve traverse... etc.

Ailleurs, il parlait ainsi de son cher Liré :

Quand revoltray-je, hélas ! de mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Revoltray-je le clos de ma pauvre maison,
Qui n'est une province et beaucoup davantage ?

Plus me plaisait le séjour qu'ont basty mes yeux,
Que des palais romains le front audacieux :
Plus que le marbre dur me plaisait l'ardoise fine,
Plus mon Loivre gaulois que le mont Palatin,
Plus mon petit Lyré que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine...

NANTES.

On lit dans l'Espérance du Peuple :

« Les républicains ont une façon particulière de montrer leur respect pour leur drapeau.

« Jeudi, nous avons vu des drapeaux aux mains d'individus qui pouvaient à peine se tenir sur leurs jambes. Mais, vendredi soir, les habitants de la rue Saint-Clement ont été témoins d'un spectacle encore plus extraordinaire. Une bomba locomobil était décorée d'un drapeau tricolore, et le vidangeur qui la conduisait paraissait très fier d'avoir eu cette idée-là. »

Nantes n'est pas la seule localité où des outrages de ce genre aient été faits au drapeau.

LAYAL.

Un malfaiteur des plus dangereux, le nommé Frédéric Jallier, âgé de 40 ans, qui avait été condamné la semaine dernière par la Cour d'assises de la Mayenne à 10 ans de travaux forcés, s'est évadé de la prison de Layal.

Jallier préparait depuis quelques jours cette évasion. Il s'était procuré, dit-on, un ciseau à froid à l'aide duquel il a pratiqué un trou dans une fenêtre qui avait été murée. C'est par ce trou qu'il est parvenu à sortir de l'appartement où il était enfermé. Il a dû aussi être aidé par quelques-uns de ses co-détenus, car il était muni d'une douzaine de draps et de couvertures dont il avait fait deux cordes : l'une qui devait lui servir à descendre des murs de la prison sur la toiture des maisons qui y sont adossées, rue du Val-de-Mayenne, et l'autre pour opérer sa descente de la toiture de ces maisons dans la rue.

Ce plan, habilement conçu, a été exécuté

avec une audace et une habileté peu communes. Jallier s'est hissé sur la toiture d'un petit bâtiment qui relie la prison au Palais-de-Justice, a escaladé le mur qui est d'une certaine hauteur, y a fixé sa première corde et s'est laissé glisser sur le toit de la maison occupée par M^{lle} Baudoin, ouvrière en robes, rue du Val-de-Mayenne. Il a alors suivi la toiture le long d'une cour intérieure et a gagné celle qui donne sur la rue.

Là, il a dérangé plusieurs ardoises et a lié une des extrémités de la seconde corde à un chevron, puis il a laissé tomber l'autre bout le long de la gouttière, a eu soin de mettre son mouchoir de poche entre cette gouttière et la corde, pour que celle-ci ne fût pas coupée par le fer-blanc, a ôté ses souliers et s'est laissé glisser dans la rue.

Il devait être, en ce moment, deux heures du matin.

Jallier s'est ensuite rendu chez sa femme, qui demeure rue d'Ernée, lui a demandé du pain, de l'argent et des effets, et a ensuite gagné la campagne.

Cette évasion a été signalée à toutes les brigades de gendarmerie, et des recherches actives ont été prescrites.

Jallier est un homme très-vigoureux et paraît doué d'une grande élasticité de jarrets. C'est lui qui, ramené de Fontevault par deux gendarmes, sauta par la portière d'un wagon en marche, les menottes aux mains, et parvint à s'évader. (Indépendant.)

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 18 juin au 15 juillet.

N. D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.
1	Biéumont.	5	3	5	3	5	3	12	23
2	Corbineau.	8	5	8	5	8	5	13	29
3	Pichot.	8	5	8	5	8	5	12	19
4	Biéumont-J.	8	5	8	5	8	5	11	12
5	Bécheriau.	8	5	8	5	8	5	8	29
6	Boutin.	4	7	4	7	4	7	12	56
7	Loigé.	8	5	8	5	8	5	3	18
8	Maillet.	2	8	2	8	2	8	9	15
9	Chalot.	1	11	4	3	18	43	72	42
10	Pallu.	8	5	8	5	8	5	2	45
11	Groleau.	8	5	8	5	8	5	1	4

CONSEILS ET RECETTES.

Les berceaux de nos jardins. — Quand on veut un berceau gracieux, on doit se servir de charme, de vigne, de chèvre-feuille, d'aristoloche-siphon, de clématite, de houblon ou de lierre. Ce sont là les végétaux qui se soumettent le mieux aux caprices de l'homme. Quoi de plus gracieux que le feuillage du charme et de plus docile que ses rameaux ? Quoi de plus agréable que les grappes d'une vigne qui pendent au-dessus de votre tête ? Quoi de plus suave que l'odeur du chèvre-feuille ? Quoi de mieux fourni que le feuillage de l'aristoloche ? Quoi de plus léger que la clématite et de plus délicat que son odeur de vanille ? Quoi de plus hardi et de plus prompt à se développer que la tige feuillue du houblon ? Quoi de plus charmant enfin en toute saison que le feuillage toujours vert du lierre ? Nous ne lui connaissons qu'un défaut, c'est de servir de refuge à trop d'araignées. Il arrive bien aussi qu'il succombe pendant les hivers rigoureux, mais il suffit de le rabattre, et en deux ans le berceau est recouvert.

Rajeunissement des arbres fruitiers. — Tous les jardiniers connaissent le procédé mis en pratique depuis longtemps pour le rajeunissement de quelques espèces d'arbres fruitiers que leur décrépitude apparente pourrait condamner à être arrachés. On coupe les vieilles branches un peu au-dessus du collet. Des rameaux vigoureux ne tardent pas à partir, qui donneront des fruits beaux et sains, comme dans la première jeunesse de

l'arbre. C'est une résurrection pour les poiriers en espalier surtout.

A cette première opération, il convient d'en ajouter une seconde moins connue : pratiquer des incisions longitudinales sur les racines. Ce procédé a de l'importance ; il a pour but la formation de bourrelets qui donnent naissance à une nouvelle série de petites racines.

Les praticiens ne devront pas perdre ce moyen de vue. Docteur AGRICOLA.

Destruction des fourmis. — Voici un moyen, aussi simple que peu dispendieux, de détruire les fourmis dans les meubles :

On place dans une assiette creuse des feuilles d'absinthe verte ; on les dépose dans la bas du meuble et on verse dessus une petite quantité d'eau bouillante, puis on ferme le meuble. Les fourmis disparaissent rapidement, et si elles reviennent, ce qui n'est pas probable, on recommence l'opération.

Si l'on n'a pas d'absinthe, on laisse dans le compartiment inférieur du meuble un citron qu'on y laisse pourrir ou que l'on saupoudre de marc de café.

ENGRAIS HORTICOLE. — Il répugne à beaucoup de personnes de se servir de fumier, surtout dans les jardins d'hiver et pour les plantes d'appartements ; pourtant on ne peut obtenir de belles plantes qu'à la condition de les bien nourrir. Voici comment on y parvient sans employer de fumier qui laisse une odeur désagréable.

Allez chez un droguiste, — et faites approvisionnement de substances suivantes, dont vous réduirez ou augmenterez les quantités, dans la même proportion, suivant le nombre des plantes que vous avez à nourrir :

- Azotate d'ammoniaque... 200 grammes
- de potasse 125 —
- Bi-phosphate d'ammoniaque 400 —
- Sulfate de chaux (plâtre). 30 —
- de fer..... 20 —
- Sel d'ammoniaque... 25 —

Pulvériser et mélangez bien le tout. — Mettez-en ensuite 1 gramme — pas plus, — dans un litre d'eau commune, répandez ce liquide — chaque semaine et pour chaque pot de fleur à raison de 1 cuillerée à café en commençant, 1 et 2 cuillerées ordinaires ensuite, — dans l'eau avec laquelle vous arrosez vos plantes. Cela suffira à les entretenir en excellente santé. — Sans préjudice, bien entendu, des autres soins hygiéniques qu'elles réclament. (Journal des Campagnes.)

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé et dirigé par J.-A. BARRAL (G. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). Un an, 20 fr.

Sommaire du N° 640, du 16 juillet 1881 : Chronique agricole. — Nouvelles de l'état des récoltes en terre. — Voyage agricole en Angleterre et en Irlande. — L'insecte du cognassier. — La vigne dans la Gironde. — Pisciculture. — La sardine. — Machine pour la fabrication des liens. — Liste des prix du concours régional de Saint-Brieuc. — La prime d'honneur dans la Vendée. — Sur les vignes américaines. — Loi sur l'alcomètre de Gay-Lussac. — Société nationale d'agriculture. — Revue commerciale. — Prix courant des denrées agricoles. — Bulletin financier. — GRAVURES NOIR : Machine Piltor pour faire les liens.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dacheres. — Projet d'un chemin de fer pour transporter les vaisseaux à travers l'isthme de Panama. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Le plaisir de la pêche, par R. Bryon. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — La Saison des voyages : un relai de diligence en Écosse, par H. Veroy. — Le Mariage de Gabrielle, par Daniel Le Sueur. — Lima, vue du fort Saint-Christophe, occupé par les soldats chiliens, par H. Veroy. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{lle} Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : La fête nationale du 14 juillet : Statue de Marceau, par M. Clésinger, érigée devant le Palais de l'Industrie. Les préparatifs. Retraite aux flambeaux (deux gravures). — M. H. Sainte-Claire Deville, membre de l'Institut, décédé le 1^{er} juillet. — Projet de chemin de fer pour transporter les navires à travers l'isthme de Panama. — Assassinat de M. Garfield, président des États-Unis. — M. Garfield est transporté à la maison Blanche, après l'attente. — Salon de 1881 : Patrie, tableau de M. Georges Bertrand. — Le plaisir de la pêche. — La saison des voyages : un relai de diligences en Écosse. — Lima : vue générale, prise du mont Saint-Christophe, fortifié par les Chiliens. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr. Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

TOLMER & Co., Imprimeurs-Éditeurs, 8, rue de Madame, Paris.

JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES

LA FAMILLE, L'ÉCOLE, LA FERME, L'ATELIER
PARAISSENT TOUS LES SAMEDIS

20 pages de texte ornées de nombreuses gravures inédites
Arts et Métiers — Recettes, Procédés et Formules — Enseignement — Agriculture — Horticulture — Voyages — Application des sciences chimiques, physiques et industrielles.

Le Numéro : 30 centimes

ABONNEMENTS : Paris. Un an : 14 fr. — Six mois : 7 fr. 50.
Départements : Un an : 15 fr. — Six mois : 8 fr. 50.
Les 4 volumes des Connaissances Utiles, formant 1,500 pages et 450 gravures, à 4 fr. au lieu de 16 fr. 50.
Envoyer 1 fr. 25 en sus pour port.

Prime du Journal aux Abonnés d'un an
LA CONQUÊTE DU GLOBE
LA DÉCOUVERTE DES PÔLES
Par CH. HERTZ

Un splendide vol. gr. in-8 Jésus de 470 pages, orné de 150 gravures et cartes. Reliure riche, tr. dor., 3 fr. au lieu de 10 fr. 50 cent. en sus pour port.
Envoi d'un numéro spécimen contre 30 centimes.

PARTS DE FONDATEURS
DE LA
BANQUE NATIONALE
Société anonyme
Capital : Trente millions de francs
11, RUE LE PELLETIER, 11
PARIS

DIVIDENDES DISTRIBUÉS
Exercice 1879..... 20 francs.
(Exercice de cinq mois seulement)
Exercice 1880..... 20 francs.
Sommes portées aux RÉSERVES et AMORTISSEMENTS pour l'exercice 1880 :
5,362,857 francs, représentant 46 fr. 50 par Part.
Cours actuels : 300 fr. environ.

MM. A. LAN et C^{ie}, banquiers à Saumur, 18, rue Beaurepaire,
Envoient gratuitement tous documents.

UNE DEMOISELLE, munie de son brevet supérieur, désirerait donner des leçons de français.
S'adresser Grand'Rue, n° 55, à Saumur, tous les jours, de 2 heures à 4 heures, excepté le dimanche.

L'EAU DE L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les crachements de sang, les hémorrhagies utérines et intestinales, les pertes, la dysenterie, etc. L'EAU DE L'ÉCHELLE vivifie le sang et tonifie les organes. — Dépôt dans les pharmacies.

PAPIER WLINSI, remède souverain pour la guérison des rhumes, irritations de poitrine, maux de gorge, douleurs, rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte.
Exiger le nom WLINSI.

LE VIN DE G. SÉGUIN, fortifiant et fébrifuge, est d'un puissant secours pour exciter les fonctions digestives, et abrèger les convalescences. Il est très-utile pour combattre les fièvres, la chlorose, l'anémie, le manque d'appétit, l'appauvrissement du sang, etc. — Il convient à tous les tempéraments affaiblis par l'âge ou la maladie.
Pharmacie G. SÉGUIN, 378, rue Saint-Honoré, Paris.

Marché de Saumur du 16 juillet.

Blé semence (l'h.)	—	Huile de noix.	50	120
Blé comm. (l'h.)	20	75	Huile chenê.	50
Froient (l'h.)	77	20	75	Graine trèfle.
Halle, moy.	77	20	22	— luzerne.
Seigle	75	12	25	Foin (dr. c.)
Orge	65	10	25	— (dr. c.)
Avoine h. bar.	50	9	75	Paille
Fèves	75	15	—	Amandes
Pois blancs.	80	28	—	Cire jaune.
— rouges.	80	23	—	Chanvres 1 ^{re}
Colza	65	—	—	qualité (52 k. 500)
Chenevis	50	13	—	—
Farine, culas.	157	59	—	—

COURS DES VINS.
BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1880.	1 ^{re} qualité	235 à 250
Id.	2 ^e	150 à 160
Ordin., envir. de Saumur 1880.	1 ^{re}	115 à 120
Id.	2 ^e	105 à 110
Saint-Léger et environs 1880.	1 ^{re}	120 à 125
Id.	2 ^e	110 à 115
Le Puy-N.-D. et environs 1880.	1 ^{re}	100 à 105
Id.	2 ^e	95 à 100
La Vienne, 1880.	—	90 à 95

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs, 1880	—	—
Id.	1880	—
Champigny, 1880	1 ^{re} qualité	—
Id.	1880.	—
Id.	1880.	—
Id.	1880.	—
Varrains, 1880	1 ^{re}	150 à 160
Varrains, 1880.	2 ^e	140 à 150
Bourgueil, 1880.	1 ^{re} qualité	160 à 170
Id.	2 ^e	150 à 160
Id.	1880.	—
Id.	1880.	—
Restigné 1880.	1 ^{re}	—
Id.	1880.	—
Chinon, 1880.	1 ^{re}	150 à 160
Id.	1880.	—
Id.	1880.	—
Id.	1880.	—

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (20^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

ASTHME
SUFFOCATION et TOUX
Indication gratis franco.
Écrire à M. le C^{ie} CLERY à Marseille.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.
LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, pignons, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueres, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais

de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLER, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORRÉL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr., 12^e kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes

de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; à Angers, BISSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, pharmacien et épiciers. — Du Barry et C^{ie} (limité) 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES A POITIERS	ARRIVÉES A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	
8 15 —		
11 25 —	7 40 soir.	11 h. 55 matin.
1 47 soir.	4 51 —	
4 55 —		
7 50 —	11 48 —	9 16 soir.

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES A MONTREUIL	ARRIVÉES A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 55 matin.
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.
12 13 soir.	3 50 —	4 38 —
6 45 —	10 47 —	11 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 JUILLET 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 % ..	85 20	»	05	Comptoir d'escompte ..	1095	»	»	»
3 % amortissable ..	87	»	15	Crédit Foncier colonial ..	635	»	»	»
3 % amortissable nouveau ..	85 75	»	40	Crédit Foncier, act. 500 fr.	1725	25	»	»
4 1/2 % ..	115	»	50	Obligations foncières 1877 ..	361	»	»	»
5 % ..	119 30	»	20	Obligations communales 1879 ..	449	»	»	»
Obligations du Trésor ..	513 75	»	»	Obligat. foncières 1879 3/4 ..	449	»	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	510	»	»	Soc. de Crédit ind. et comm. ..	770	»	10	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	333 50	»	50	Crédit mobilier ..	710	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	517 50	»	»	Est ..	820	»	»	»
— 1865 ..	527	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée ..	1750	»	15	»
— 1869 ..	496 50	»	50	Midi ..	1245	»	»	»
— 1871 ..	393	»	»	Nord ..	1980	»	»	»
— 1875 ..	517	»	»	Orléans ..	1360	»	»	»
— 1876 ..	515 75	»	75	Ouest ..	875	»	»	»
Banque de France ..	5600	»	»	Compagnie parisienne du Gaz ..	1525	»	»	»

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).
8 — 56 —	omnibus-mixte.
1 — 25 —	soir.
3 — 32 —	express.
7 — 15 —	omnibus.
10 — 37 —	(s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir.
4 — 44 —	omnibus-mixte.
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

A LOUER

PRÉSENTMENT,
JOLIE MAISON BOURGEOISE
AVEC JARDIN,
Sise à Saint-Florent.
Composée d'un rez-de-chaussée et d'un premier; quatre grandes pièces; deux petites, plus une cuisine; vastes greniers au deuxième étage.
S'adresser à M. RODDE. (423)

A CÉDER

DE SUITE
UN MAGASIN
D'Épicerie, Mercerie et Rouennerie
Situé au Chapeau.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN CHEVAL DE SANG, se montant et sautant très-bien.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION,
Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves.
S'adresser au bureau du journal.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le cabinet de M. G. DOUSSAIN est transféré, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur, à partir du 24 juin 1881.

FER ENCAUSSE
Solution titrée de FER BICARBONATÉ

Guérit: Chlorose, Anémie, Névralgie, Hystérie, Pertes blanches, Épuisement, Lymphatisme, Rachitisme, etc.
Si ne se conçoit jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.
PRIX DU FLACON UNIQUE: 3 FR. 50.
VENTE dans toutes les Bonnes Pharmacies.
VENTE en GROS et DÉPÔT GÉNÉRAL: Coustaller Paër & C^{ie}, 45, FAUBOURG MONTMARTRE, PARIS
Saumur: ERNOUL.

AU COIN DE RUE

Rue de la Comédie, nos 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, n° 1, En face le Square, à Saumur.

ON DEMANDE DE SUITE

Une Ouvrière en Robes très-capable,
Et une Ouvrière pour la confection ordinaire. (460)

UNE MAISON DE GRAINS demande un garçon de 25 à 30 ans, sachant lire et écrire.
S'adresser au bureau du journal.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant; préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, GUÉRIT la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il DÉTRUIT la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilogramme pour en faire 200 tasses, prix: 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 gr., prix: 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr.
Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.
Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épicer, rue d'Orléans. (450)

1 FRANC par AN
103,000 Abonnés
Le Moniteur
des
Valeurs à Cots
(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital: 30,000,000 de fr.
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres :
UN FRANC PAR AN



UN HOMME MARIÉ, âgé d'une quarantaine d'années, connaissant l'arpentage et tout ce qui regarde l'agriculture et bestiaux, demande une place de régisseur ou de surveillant de propriété.
S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre.
Bons renseignements.
S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME, au courant des affaires sur la place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place.
S'adresser au bureau du journal.

JOURNAL D'AFFICHES
5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE
PARAISANT LE DIMANCHE
Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.
Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.
ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

LE FER BRAVAIS
ET SES CONTREFAÇONS

La réputation méritée et toujours grandissante des produits Bravais a naturellement excité une concurrence effrénée. Le Fer dialysé, le Quinquina, qui portent le nom de ce chimiste, ont été souvent contrefaits, et si l'Eau du Vernet qui est apparue sous le même patronage, échappe à la fraude, c'est que la nature peut seule la produire.
Que le public se tienne donc en garde contre les contrefaçons. Il y va de sa santé physique du fer Bravais, sans en posséder l'efficacité.
Tout acheteur comprendra l'infériorité de ces similaires grossiers, lorsqu'il saura que M. Bravais emploie plusieurs appareils spéciaux pour lesquels il a pris 4 brevets d'invention. Chaque flacon, sortant de l'usine d'Asnières, a subi 80 à 90 jours de préparation et de constante surveillance, et a été éprouvé par tous les réactifs chimiques.
Il est de la dernière importance de n'accepter comme vrai fer dialysé Bravais que les flacons dont l'étiquette porte la signature RAUL BRAVAIS et la marque: Aux Chevaux Marins, signature et marque répétées sur la boîte ou sont contenus les flacons.
Autre signe distinctif. — La capsule à deux couleurs recouvrant chaque flacon est frappée aux mots: Fer Bravais, Paris.
DEPÔTS: du Fer dialysé Bravais, 13, rue Lafayette; de l'Eau du Vernet, 30, avenue de l'Opéra.
A Saumur, pharmacies ERNOUL, R. FRIENOUX, GABLIN.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompt des rhumatismes aigus et chroniques: goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.
Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville: à Saumur, chez M. NORMANDINE.
N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs.
Saumur, imprimerie de P. GODET.